

Chers parents,

Les enfants nés en 2017 feront leur rentrée en septembre 2020.

Cette année nous ne pouvons pas procéder comme les autres années scolaires (rendez vous avec les parents individuellement puis visite de l'école avec les enfants). Les inscriptions vont se faire à distance.

Inscription administrative :

Vous devez télécharger sur le site de la Mairie la fiche d'inscription à l'école ou vous rendre au secrétariat de la municipalité.

Les documents à rendre, en Mairie, avec votre fiche d'inscription complétée et signée des 2 parents sont :

- ✗ les photocopies du livret de famille
- ✗ les photocopies du carnet de santé de l'enfant (page des vaccinations obligatoires) ou un certificat médical attestant qu'elles ont été pratiquées
- ✗ les photocopies d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez envoyer ces papiers en numérique ou les déposer dans la boîte aux lettres de la municipalité. Le Maire de la commune ou son Délégué aux Affaires Scolaires signera votre demande d'inscription.

Inscription école :

Dès que la municipalité aura envoyé à l'école le certificat d'inscription et les documents cités plus haut, je vous enverrai les papiers nécessaires à l'inscription de votre enfant (ATTENTION CONTACT PAR MAIL)

- ✗ La fiche de renseignements avec au dos la fiche d'urgence. Cette feuille est à remplir avec soin car elle nous sert en cas de « bobos », de retard ou d'urgence. Elle est à retourner à l'école au plus tard pour le vendredi 03/07/2020 (mail ou voie postale).
- ✗ La fiche de sorties. Ne pourront reprendre vos enfants que les personnes listées sur cette feuille. ATTENTION = pensez aux gardiennes ! Merci de bien nous indiquer les numéros de téléphone des personnes et leur lien avec les enfants. Elle est à retourner à l'école au plus tard pour le vendredi 03/07/2020 (mail ou voie postale).
- ✗ La liste des fournitures pour la PS avec au dos les détails pratiques.

A la demande, je pourrai vous envoyer également :

- ✗ Les fiches d'inscription pour la restauration scolaire. Elle est à retourner à l'école au plus tard pour le vendredi 03/07/2020 (mail ou voie postale).
- ✗ Les modalités d'inscription pour le périscolaire.
- ✗ Les trajets des bus pour votre information.

Des vidéos vous seront envoyées pour vous expliquer le fonctionnement de l'école. Vous pourrez ainsi les visionner avec votre enfant et en discuter en famille.

Les horaires de l'école sont :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
A partir de 7H00 : Accueil périscolaire			A partir de 7H00 : Accueil périscolaire	
De 8H45 à 12H00 : Classe			De 8H45 à 12H00 : Classe	
Repas		Les mercredis récréatifs	Repas	
De 13H30 à 16H15: Classe			De 13H30 à 16H15: Classe	
Jusqu'à 18H45 : périscolaire			Jusqu'à 18H45 : périscolaire	

Bien cordialement
Mme Émilie MAILLARD
07.50.15.41.73

groupe scolaire hadol@gmail.com
ce.0881759@ac-nancy-metz.fr